Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'aquilon

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 20 numéro 40, 21 octobre 2005

Centre scolaire-communautaire

C'est oui, en quelque sorte

Sans se dire favorable au projet, l'AFCY accepte de « se rallier à la majorité ».

Page 3

Nouveaux fonds en alphabétisation

Page 5

Montréal ou Fort Smith?

Chaque année, des francophones se rendent dans le Nord le temps d'un contrat. Pour les Ténois établis de longue date, leur perspective de la nordicité peut sembler déconcertante. Au cours des prochaines semaines nous suivrons le parcours de quelques-uns d'entre eux fraîchement arrivés dans différentes communautés. Cette semaine, Rebecca de Fort Smith.

Page 5

Opération policière d'envergure

Les barons de la coke écroués

Page 8

Reprise des travaux à l'Assemblée

page 9



Photos : Batiste W. Foisy

Avec toute cette neige, cet épouvantail d'Halloween a un petit quelque chose du temps des Fêtes.

Poursuite judiciaire

De quelques témoignages de la défense

Le sous-ministre de l'Éducation consacre de 5 à 10 heures par mois aux langues officielles.

Batiste W. Foisy

Il ne reste plus énormément de temps pour compléter les comparutions des témoins du procès qui oppose la FFT et d'autres – dont la société éditrice de ce journal – aux gouvernements territorial et fédéral. Depuis l'Action de grâces, la Cour reste souvent ouverte jusqu'à dix-huit heures, à l'hôtel Yellowknife Inn où se déroule le procès. C'est dans ce contexte que comparaissent les témoins de la défense.

Robert Galipeau faisait partie de ceux-là. Il a prêté serment le 13 octobre. Il s'agit d'un témoin important étant donné que M. Galipeau assure la fonction de coordonnateur de projets spéciaux à la division des langues officielles du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation. Un de ses rôles est, notamment, de négocier avec Patrimoine canadien le financement des services en français territoriaux. À juste titre, l'avocat du fédéral, Me Préfontaine, a voulu savoir comment se déroulent ces négociations.

Il a d'abord établi avec le témoin que les négociations reposaient sur certains principes : que le gouvernement territorial est une entité autonome (ce que contestent les demandeurs), que le gouvernement fédéral s'est engagé à financer les services en français aux TNO et que le gouvernement le fait dans la mesure où les demandes reflètent les obligations de la *Loi sur les langues officielles* des TNO.

L'avocat a demandé si le financement du PDCC (le Programme de développement culturel et communautaire, une enveloppe que le gouvernement territorial met à la disposition des organismes francophones des TNO) était une obligation de la LLO. « Non », a convenu Galipeau.

Or, le PDCC, dont le montant global a varié au fil des ans, est *de facto* financé par l'entente entre Patrimoine canadien et le gouvernement des TNO. Ce qui a fait dire à Me Préfontaine que le gouvernement fédéral n'a pas l'obligation de payer pour « des épluchettes de blé d'Inde et des parties de sucre », selon l'expression qu'il a employée.

Selon Galipeau, le gouvernement fédéral a toujours accepté les requêtes du gouvernement des TNO pour le financement des services en français, même si on doit lui rappeler ses obligations à chaque ronde de négociations. Mais alors, a demandé l'avocat du fédéral, est-ce qu'il y a déjà eu des services que le gouvernement des TNO voulait offrir qu'il a dû laisser tomber faute d'argent? « Non », a répondu le témoin tout en ajoutant que le financement ne leur permettait pas d'améliorer les services, seulement de maintenir le statu quo.

Durant son témoignage Galipeau a dit que, depuis 1984, 5 millions de dollars

Poursuite
Suite en page 2

Sommaire



Batiste W. Foisy

Concours de citrouilles

Le Comité de Coordination jeunesse et la Service d'alphabétisation en français invitent les jeunes francophones et francophiles de Yellowknife à leur concours de décoration de citrouilles. L'événement aura lieu à l'école Allain St-Cyr, le dimanche 23 octobre, à partir de 10 h. Les citrouilles sont fournies et c'est gratuit!

Fêtez l'Halloween!

L'Association franco-culturelle de Yellowknife organise une fête d'Halloween le samedi 29 octobre. La fête aura lieu à la Maison Laurent-Leroux, sur la 48e rue. On demande aux fêtards d'emmener leurs consommations et de se déguiser. Il y aura des prix pour les meilleurs costumes. Une rumeur persistante veut qu'il y ait une possibilité de chansons à répondre en fin de soirée…

C'est gratuit!

Nos meilleurs sapeurs

Profitant de la semaine nationale de la prévention des incendies, qui avait lieu la semaine dernière, le ministre des Affaires municipales et communautaires, Michael MacLeod, a décerné les prix Fire Service Merit Awards à trois pompiers des TNO qui se sont distingués cette année. Le lieutenant Cyril Fyfe a été honoré à titre posthume pour la région du Slave Nord. Fyfe est décédé le printemps dernier alors qu'il combattait un incendie qui faisait rage dans un commerce de Yellowknife. Randy Hilsworth, de Hay River, a reçu le prix pour la région du Slave Sud. Le prix pour l'effort communautaire est remis au service d'incendies de la ville de Hay River.

Il meurt à Inuvik

Un jeune homme de 18 ans de Whitehorse a été retrouvé sans vie dans une résidence d'Inuvik le 16 octobre. Jay Ernest Grieve a été découvert inconscient par des ambulanciers d'Inuvik qui ont, par la suite, constaté son décès. La cause de la mort n'est pas connue, mais on écarte pour l'instant la possibilité d'un acte suspect. L'affaire a été remise dans les mains du coroner des TNO, qui fait enquête.

Six bibliothèques

Il y a six nouvelles bibliothèques aux TNO. Désormais, les communautés d'Aklavik, de Déline, de Fort Good Hope, de Fort MacPherson et de Holman ont aussi leur bibliothèque publique. Cela porte à 15 le nombre de bibliothèques publiques des TNO.

Poursuite

Suite de la page 1

qui devaient servir à offrir des services gouvernementaux en français ont été retournés au fédéral parce qu'ils n'avaient pas été dépensés.

Le sous-ministre

Cette semaine, Mark Cleveland, le sous-ministre du ministère qui emploie Robert Galipeau, a confirmé ce montant. « En accord avec la Loi, oui », a-t-il répondu à l'avocat des demandeurs, Me Lepage, cinq millions ont été retournés au fédéral.

Selon le sous-ministre, cependant, cet argent non dépensé, démontre une « amélioration » du système. Étant donné que de moins en moins d'argent est retourné, a-t-il dit, cela indique qu'auparavant le financement fédéral était plus élevé que les besoins du territoire et que, d'année en année, des ajustement ont été faits.

Cleveland n'avait souvent pas de réponse à fournir aux questions de l'avocat des demandeurs. Est-il au courant des avis juridiques préparés par Michel Bastarache pour ce procès? « Non. » Depuis 2001, sait-il si le nombre d'employés du gouvernement des TNO recevant une prime de bilinguisme a diminué? « Je ne sais pas. » Connaissez-vous le contenu de telle lettre? « Non, désolé. »

L'avocat a donc demandé au témoin combien de temps il consacrait au dossier des langues officielles. « Sur une base mensuelle, […] mon estimation est de cinq à dix heures .»

En réponse à une question de l'avocat du gouvernement des TNO, Me Faille, il a par la suite expliqué que depuis 2004, il avait reçu « des milliers » de lettres et donc qu'il ne se rappelait pas de chacune d'entre elles.

La commissaire

Lundi, l'actuelle commissaire aux langues officielles des TNO, Shannon Gullberg, a commencé son témoignage. Mme Gullberg est à l'emploi du commissariat aux langues depuis 1996. Elle a travaillé comme conseillère juridique avec les deux commissaires aux langues officielles qui l'ont précédée.

Même si elle ne parle qu'anglais, Gullberg ne pense pas que cela la gêne dans ses fonctions. Il serait, de toute façon, pratiquement impossible de trouver une personne pouvant s'exprimer dans les onze langues officielles des TNO et pouvant exercer sa fonction, a-t-elle noté.

Bien que le Commissariat aux langues officielles n'emploi pas de francophone, on peut recevoir un service en français à son bureau, car le Commissariat a conclu, à cet effet, une entente avec une employée bilingue du Commissariat aux droits de la personne dont les bureaux sont situés à côté de ceux de Mme Gullberg.

Il est aussi possible de déposer une plainte à la commissaire aux langues dans n'importe laquelle des onze langues officielles, a-t-elle ajouté.

Selon les allégations des demandeurs, les prédécesseurs de Mme Gullberg accordaient une importance moindre au français qu'aux langues autochtones.

La commissaire s'est dite en désaccord avec cette affirmation. « Elles voyaient les langues autochtones mourir », a-t-elle dit. Ce qui les poussait, selon elle, à mettre une certaine emphase sur la sauvegarde de ces langues. « Mais, a-t-elle ajouté, je ne pense pas que cela ait été fait au détriment du français. »

Ça continue la semaine prochaine.

Centre scolaire-communautaire

C'est oui, en quelque sorte

Sans se dire favorable au projet, l'AFCY accepte de « se rallier à la majorité ».

Batiste W. Foisy

C'est à la suite de pressions soutenues que l'Association franco-culturelle de Yellowknife a fini par se rallier au projet de centre scolaire-communautaire.

Le 15 octobre, l'AFCY a d'abord convoqué une réunion avec cinq autres organismes communautaires francophones de la capitale.

« On soupçonnait que l'association arrive avec une décision », indique Yvonne Careen de l'Association des parents ayants-droit.

En effet, depuis qu'elles ont entamé un recours judiciaire pour obtenir une plus grande école, l'APADY, la Garderie plein soleil et la Fédération Franco-Ténoise pressent l'Association de trancher si elle veut prendre part à un centre scolaire-communautaire. Forts de l'appui de la Commission scolaire francophone de division, ces organismes insistent pour dire qu'il faut profiter de l'agrandissement éventuel de l'école Allain St-Cyr pour doter la francophonie de nouveaux espaces qui seraient greffés à l'école. Et d'après toutes les personnes présentes à la réunion qui ont été contactées aux fins de cet article, l'Association a, à nouveau, été fermement intimée de se brancher.

Cependant, l'AFCY, qui maintient depuis plusieurs mois qu'elle n'est pas en mesure de prendre position dans ce débat, a répété sa position ambivalente à la réunion qu'elle avait convoquée.

« Il n'y a pas vraiment eu de consensus », indique le directeur de la Commission scolaire francophone de division, Gérard Lavigne. « L'AFCY était encore indécise mais se rendait compte de l'urgence [de prendre position] », précise-t-il.

Selon Lavigne, il semble inéluctable qu'un agrandissement de l'école Allain St-Cyr aura lieu. « Au minimum il doit y avoir deux nouveau locaux », rappelle-t-il, en référence à la décision rendue en juin par le juge Ouellette. La Commission scolaire et l'Association des parents doivent présenter prochainement le projet à leur bailleur de fonds, Patrimoine Canadien.

Si, à ce moment, l'AFCY tournait encore autour du pot, «les autres partenaires, poursuit le directeur, étaient univoques. » L'option retenue par le groupe serait un centre scolaire-communautaire issu d'un agrandissement de l'actuelle école Allain St-Cyr.

André Routhier du Conseil de développement économique confirme. « En ce moment c'est notre meilleure option », affirme le directeur qui précise qu'il n'a pas discuté cet avis avec son conseil d'administration.

Toujours selon Routhier, le projet de centre communautaire que proposait l'AFCY dans un plan développé par le CDÉTNO ne tient plus la route maintenant que l'aréna Gerry Murphy n'est plus à vendre.

« On a besoin de nouveaux espaces. C'est vrai pour le Conseil et pour tous les organismes », ajoute-t-il. Un peu narquois, il note que depuis qu'elle a créé un nouveau poste d'agent supérieur de projet, la FFT a re-localisé son agent de la Santé dans le hall d'entrée du CDÉTNO.

À son avis, il serait bête de « répéter la même erreur qu'en 1999 », quand l'AFCY avait refusé de se joindre à un précédent projet de centre scolaire-comunautaire qui coïncidait avec l'érection de l'école Allain St-Cyr.

Si l'intérêt de l'APADY, de la Garderie et de la FFT pour le projet de centre scolaire-communautaire n'est plus à établir, Lavigne, pour sa part, soutient que la Commision scolaire « ne fait pas la promotion active du centre scolaire-communautaire ». Mais c'est quand même lui qui a été mandaté pour promouvoir le projet auprès du conseil d'administration de l'APCY, lundi dernier.

Et il faut croire qu'il l'a bien fait, car au lendemain de cette réunion, l'AFCY a annoncé qu'elle « se rallie à la position de la majorité », selon l'expression employée par le vice-président, Gaspard Kabanga.

« Nous ne voulons pas bloquer le dossier indéfiniment », affirme Kabanga qui précise que c'est en l'absence d'un projet viable de centre communautaire que l'association accepte l'invitation.

Dans une lettre envoyée cette semaine aux organismes francophones de Yellowknife, l'AFCY demande de former un comité chargé de préciser davantage la nature du projet. Des questions comme le partage de la gestion entre le côté scolaire et le côté communautaire y seraient abordées.

À brûle pourpoint, Yvonne Careen estime que l'APADY se joindrait à un tel comité. « C'est ce qu'on attend depuis longtemps », dit-elle.

À la Commision scolaire, Gérard Lavigne indique simplement que «plus les projets se grefferont rapidement, le mieux ce sera pour une planification harmonieuse. »

Parmi les parties que l'AFCY invite aux négociations figure le journal *L'Aquilon* qui utilise aussi l'espace communautaire francophone de Yellowknife. À chaud, le directeur de *L'Aquilon*, Alain Bessette, se dit favorable à la proposition.

« On a été engagé dans ces dossiers depuis le tout début, que ce soit dans le milieu des années 1990 quand on parlait de centre scolaire-communautaire ou au début de l'an 2000 quand l'AFCY pilotait le projet de centre culturel communautaire », note Bessette. Il juge, en outre, qu'il était temps que le projet fasse, pour ainsi dire, consensus. « On en parle depuis près de 20 ans. Il est temps que ça bouge. »

Pour sa part, André Routhier affirme qu'il attend une décision du conseil d'administration du CDÉTNO pour afficher ses couleurs. Il suggère, néanmoins, que la participation de son organisme à l'élaboration du projet pourrait se faire à l'intérieur de son champ de compétence. Cela pourrait vouloir dire travailler à la promotion du projet ou concevoir le plan d'affaires, par exemple.

«Pour moi, il s'agit d'une excellente nouvelle où la communauté, dans ses composantes démocratiques de Yellowknife, dégage un consensus unanime vers la mise en place d'un centre scolaire-communautaire. Une démarche de concertation remarquable et porteuse d'une énergie super constructive», a pour sa part commenté le directeur général de la FFT, Léo-Paul Provencher.



aquilon@internorth.com

Éditorial

Travaillons ensemble

Alain Bessette

La récente décision de l'AFCY de se joindre aux autres organismes opérant à Yellowknife dans le dossier d'un centre scolaire-communautaire a de quoi réjouir. La communauté pourra enfin travailler ensemble pour élaborer un projet commun. Depuis quelques années, deux groupes travaillaient séparément sur deux visions différentes qui avaient chacune leur mérite. Malheureusement, les deux visions se heurtaient de front et causaient des déchirements dans la communauté, comme si on en avait besoin après tous les déchirements vécus lors de la prise de décision de poursuivre le GTNO sur les services en français et les déchirements vécus par les parents lorsque l'APADY a vu le jour.

Cette nouvelle dynamique ouvre certes de nouvelles perspectives de coopération, mais il faut quand même demeurer réaliste et s'attendre à rencontrer encore de nombreux écueils. Mais à tout problème, c'est ensemble qu'on trouvera des solutions.

Premier problème, l'emplacement de ce centre scolaire-communautaire.

Pour la majorité des gens, se rendre en ville ou se rendre sur la rue Taylor ne fait pas une grande différence. C'est même moins loin pour les francophones habitant dans le secteur sud et est de la ville. Quant aux autres, plusieurs ont déjà, de toute façon, l'habitude de se rendre à l'École Allain St-Cyr en raison de leurs enfants.

Par contre, avoir pignon sur rue en plein centre-ville comporte beaucoup d'avantages : c'est tout près du lieu de travail de plusieurs francophones et de plusieurs bureaux du gouvernement; c'est aussi une excellente visibilité dans la communauté; et Batiste n'a pas autant à pédaler pour aller couvrir les événements. La solution évidente serait probablement de conserver la Maison Laurent-Leroux pour y offrir des services et retenir cette importante visibilité.

Deuxième problème, et non le moindre, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Dans les années 1990, le GTNO avait refusé d'investir une part équitable dans la construction de l'École, rejetant le fardeau de cet investissement sur Patrimoine canadien. Résultat: il s'est construit une trop petite école et la portion communautaire a été sévèrement amputée. Faudra travailler fort pour éviter une répétition de ce scénario qui aurait encore une fois pour conséquence de léser la communauté dans son accession à un service essentiel à son épanouissement, un centre communautaire.

Peu importe les problèmes qui seront rencontrés, une chose est maintenant certaine, c'est ensemble que nous y ferons face.





Batiste W. Foisy

Des étudiants de l'école secondaire St-Patrick portent une banderole à la députée de Western Arctic lui demandant de mettre fin à la pauvreté.



L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 444-2242, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Batiste W. Foisy
Collaboratrice : Geneviève Harvey

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.



Nouveaux fonds en alphabétisation

Batiste W. Foisy

Tel que spécifié dans le dernier budget fédéral, le 6 octobre, la députée de Western Arctic, Ethel Blondin Andrew, a annoncé du financement pour des projets en alphabétisation aux TNO et au Nunavut.

Voilà 427 323 $ que devront se séparer trois organismes d'ici : le Conseil d'alphabétisation des TNO, la Fédération des travailleurs et travailleuses des TNO et le Collège Aurora.

Le conseil d'alphabétisation touche la part du lion de cette manne. Il reçoit du financement pour deux projets différents. Le premier (116 280 $) est une enquête sur l'alphabétisation des Autochtones. Le second projet (97 500 $) servira des intérêts plus larges à savoir, faire la promotion de l'alphabétisation dans les TNO. Par voie de communiqué, on promet rien de moins que « l'assurance, pour les intervenants et les groupes communautaires (y compris les groupes francophones), d'un accès à des ressources pour soutenir leurs activités d'alphabétisation. »

Le coordonnateur du Service d'alphabétisation en français des TNO, Jaqui Gagnon, voit d'un bon œil cette annonce. Il précise qu'il souhaite travailler en collaboration avec le Conseil d'alphabétisation sur ce dossier. Il ajoute que « l'assurance » qu'il souhaite d'abord obtenir, c'est celle de la pérennité du financement de l'alphabétisation en français.

Un syndicat, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Nord, bénéficie aussi des largesses du fédéral. Quelque 88 543 $ lui sont accordés pour mettre en place un centre de formation industrielle pour les femmes des TNO et du Nunavut. L'objectif du projet est d'inciter davantage les femmes de ces deux territoires à pratiquer un métier.

Le reste (125 000 $) ira au Collège Aurora qui se servira de cet argent pour appuyer des centres d'alphabétisation à Yellowknife et Inuvik ainsi que les Student Success Centres des régions du Slave Nord et du Slave Sud. Le Collège Aurora embauchera aussi des chargés de cours spécialisés dans l'alphabétisation des adultes.

La députée de Western Arctic y voit une forme d'investissement. « Le gouvernement du Canada reconnaît que de solides capacités de lecture et d'écriture constituent le fondement de la réussite sociale et économique. Pour le Canada, il s'agit là d'éléments clés de la productivité, de la compétitivité et de l'inclusion sociale et, en définitive, de la prospérité et de la qualité de vie », a-t-elle indiqué, au moment de l'annonce.

Montréal ou Fort Smith?

Chaque année, des francophones se rendent dans le Nord le temps d'un contrat. Pour les Ténois établis de longue date, leur perspective de la nordicité peut sembler déconcertante. Au cours des prochaines semaines nous suivrons le parcours de quelques-uns d'entre eux fraîchement arrivés dans différentes communautés. Cette semaine, Rebecca de Fort Smith.

Rebecca Martel Turcot

Tout le monde ici me dit de ne pas comparer les deux. Apparemment ça ne se compare pas, mais moi je pense que les gens ici ont tort. Si Fort Smith a certaines choses à envier à la métropole; Montréal, elle, a tout à lui envier.

Ici, pas de bruit, pas de pollution, pas de meurtres sanglants ni de voisins en dessous pour appeler la police. Je n'essaie pas de faire de Fort Smith le paradis sur terre. C'est évident qu'il n y a ni *Starbucks* ni grands restaurants… Il y a un cinéma, mais bon je préférerais m'abstenir de commentaires à ce propos. L'important c'est que Fort Smith, malgré tous ces manquements, permet une chose que la plupart des villes ne permettent pas, l'écoute de soi-même.

Ici je ne parle pas seulement des bruits physiques de la ville qui nous empêchent habituellement de nous entendre respirer et parfois même parler. Je parle ici de la multitude de distractions et d'occupations qui nous empêchent de nous tourner vers les questions existentielles de la vie. À quoi bon savoir d'où je viens et ce que je veux réellement faire de ma vie si la ville de Montréal s'en occupe pour moi. Qu'est-ce que je mange pour souper? Qu'est-ce qu'on fait ce soir? La métropole du Québec a réponse à tout! Il suffit de lever les yeux pour voir une grande affiche publicitaire ventant les effets nutritifs de la dernière tendance côté cuisine rapide. Ou encore, il n'y a qu'à tendre l'oreille dans un autobus plein à rebord, le vendredi après-midi pour découvrir la nouvelle place « in » pour sortir. À Montréal pas besoin de lire les journaux, l'air transpire la nouvelle. À Fort Smith, l'air transporte peu de nouvelles, mais, transporte des odeurs exquises.

Êtes-vous déjà allé dans un camp loin de la ville? Vous rappelez-vous de l'odeur le matin lorsque vous sortiez de votre cabine en route pour la cafétéria? Eh bien, Fort Smith a cette fraîche odeur organique de camp. Ça vous envoûte! Tous les matins, en route vers l'école, je tente de dissocier ces odeurs de bois, de plantes et d'animaux qui forment un mélange exquis. Fort Smith c'est comme un énorme camp aux cabines de luxe!! C'est un havre, une retraite pour le corps et l'esprit. Loin des *fast-foods* et des centres commerciaux, qui se spécialisent dans la création des besoins. À Montréal, tout a un horaire qui se doit d'être respecté, à Fort Smith on peut arriver quinze minutes en retard à la classe de yoga sans créer de raz-de-marée. Ici, les gens savent prendre le temps de vivre.

Je vous mentirais si je disais que je n'éprouve aucun regret d'avoir quitté la ville, mais ce serait de me mentir de ne pas reconnaître les milles et une petites merveilles du Nord. L'exquise odeur de la nature, les routes sinueuses de terre battues, les grands arbres sveltes, et même la neige en septembre a son charme. Qui l'aurait cru? Aujourd'hui je vote Fort Smith… Demain on verra!



L'Aquilon recherche activement des collaborateurs aux quatre coins des TNO. Si l'idée d'écrire des histoires ou des reportages vous intéresse, contactez-nous.

Par ailleurs, nous tiendrons prochainement une session de formation à Fort Smith. La date et le lieu de la formation sont à déterminer. Si le défi vous tente, contactez-nous.

Alain à Hay River au (867) 875-0117, ou
Batiste à Yellowknife au (867) 873-6603, ou
aquilon@internorth.com.

CHRONIQUE TNO SANTÉ

Jean de Dieu Tuyishime, coordonnateur
Réseau TNO Santé en français



Êtes-vous sûr que vous avez une allergie?

Une allergie est une réaction anormale du corps causée par une certaine substance qui, en quantité égale, est tolérée par les personnes qui ne sont pas allergiques. L'allergène est la substance protéinique spécifique à laquelle une personne est allergique. Lorsque qu'une personne allergique entre en contact pour la première fois avec un allergène, ce dernier entraîne dans l'organisme une série de réactions chimiques dans le système immunitaire qui provoquent différents symptômes variant d'une personne à l'autre. La transmission héréditaire se fait au niveau de la tendance à être allergique et non pas au niveau de l'allergie même.

Quelles sont les causes des allergies?La réaction allergique dans le système immunitaire peut être causée par :

1. L'ingestion de substances . On ingère principalement les aliments et les médicaments.

a) Aliments. Six aliments causent la plupart des allergies alimentaires: le lait, le blé, le soja, l'œuf, les arachides et le poisson. Les allergies alimentaires sont plus fréquentes chez les enfants. En grandissant, la plupart des enfants finissent par se débarrasser de leurs allergies alimentaires.

b) Médicaments. Les médicaments couramment impliqués sont: les antibiotiques comme la pénicilline, l'insuline fabriquée à partir de protéines de porc ou de bœuf, les produits utilisés en anesthésie et les vaccins. En général, c'est au moment où la personne est réexposée au médicament que les symptômes vont apparaître. La réaction de l'individu dépend de la quantité de médicament prise, de sa durée d'utilisation et de son mode d'administration.

2. L'inhalation de substances. Les substances inhalées sont des particules protéiniques inspirées par le nez ou la bouche. Il existe différentes sortes d'allergènes inhalés:

a) Pollens : Tondre la pelouse, faire du camping et ratisser les feuilles sont des activités qui, toutes, exposeront une personne aux pollens.

b) Moisissures : conseils pour réduire votre exposition aux moisissures: Le taux d'humidité à l'intérieur des maisons devrait être maintenu en dessous de 50 % Évitez l'utilisation des humidificateurs.

c) Phanères animaux : Les allergènes d'origine animale les plus courants sont: la salive du chat, les squames animales, l'urine de rat et de gerbille

d) Acariens de la poussière domestique : sont des organismes microscopiques qui se développent dans les endroits chauds et humides. En maintenant un taux d'humidité à l'intérieur de la maison inférieur à 50 %, les chances que les acariens posent problème seront très réduites.

3. Les allergies de contact. Ces allergènes pénètrent dans l'organisme par la peau. Ils comprennent les poudres, les lotions, certains métaux utilisés pour fabriquer les bijoux fantaisie, les boutons-pression des jeans et les agrafes des soutiens-gorges, le latex.

4. Autres facteurs. Les facteurs non spécifiques qui peuvent aggraver une allergie comprennent: les variations climatiques, la chaleur, le froid, l'humidité, les infections, la fumée passive, etc.

Quels sont les signes et les symptômes des allergies? Les signes et les symptômes potentiels d'allergies varient grandement selon: le type d'allergie, le niveau d'exposition, la réponse individuelle.

Les symptômes principaux sont:les larmoiements, le picotement des yeux, les démangeaisons du nez, l'écoulement nasal, ou encore: les démangeaisons, l'eczéma, l'urticaire, les cernes autour des yeux, les maux de tête récurrents, l'essoufflement, la respiration sifflante, la toux la diarrhée, les crampes d'estomac.

Parce que ces symptômes peuvent indiquer la présence d'une autre maladie plutôt que d'une allergie, ils doivent être investigués par votre médecin.

Précautions à prendre

- Évitez la substance à laquelle vous vous savez allergique, ce qui n'est pas toujours possible.
- Transportez toujours une trousse EpiPen® ou Ana-Kit® valide
- Signalez que vous êtes allergique aux membres de votre famille immédiate et au personnel soignant
- Portez un bracelet Medic-Alert® et évitez votre allergène spécifique

Source *: Association pulmonaire du Canada*

La Chronique TNO Santé est préparée par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et de conseils utiles pour nous responsabiliser et nous maintenir en meilleure santé.

Vous pouvez nous communiquer les sujets en rapport avec la santé qui vous intéressent, il nous fera plaisir d'en traiter davantage avec l'aide des professionnels concernés par les sujets.

L'adresse pour nous joindre:
5016, 48e Rue, C.P. 1325 Yellowknife NT X1A 2N9
Téléphone : (867) 920-2919, Télécopieur : (867) 873-2158, courriel : santef@franco-nord.com



L'Association franco-culturelle de Yellowknife vous invite

À fêter l'Halloween!

Quand? Le 29 octobre dès 19 h
Où? À l'AFCY, située au 5016 50e rue

À prévoir :
Une belle soirée
pour échanger entre amis dans une ambiance Halloween.

Des prix pour les costumes
Histoires/légendes
Beaucoup de plaisir

Venez en grand nombre et déguisez vous!!!!
Sentez-vous libre de contribuer en apportant avec vous des offrandes de croustilles et de grignotines pour apaiser les créatures de la nuit.

C'est gratuit!!!
À vous d'emmener vos consommations.

Pour de plus amples informations :
Patrice Lapointe 920-2919

Octobre 2005

La sécurité et la prévention des blessures aux TNO

Faits sur les blessures aux TNO :

- Un quart de tous les décès par blessures aux TNO proviennent du suicide.
- Les accidents de voiture sont la deuxième cause de décès par blessures aux TNO.
- Les résidents des TNO sont six fois plus sujets à se noyer que les autres Canadiens.



Conseils de sécurité à l'occasion de l'Halloween

Le saviez-vous?

- Comparativement aux autres soirs de l'année, quatre fois plus d'enfants âgés de 5 et 14 ans meurent le soir de l'Halloween.
- Les chutes sont les principales causes de blessures chez les enfants le soir de l'Halloween.
- Les parents et les gardiens peuvent aider à prévenir les blessures aux enfants le soir de l'Halloween en prenant les précautions suivantes :

Les parents doivent :

- Éviter de donner aux jeunes enfants des aliments qui comportent des risques d'étouffement comme des gommes, des arachides, des bonbons durs ou des petits jouets.
- S'assurer qu'il n'y a pas de déchets ou de tuyaux d'arrosage qui traînent sur le perron ou sur la pelouse.
- Placer les citrouilles illuminées loin des pas de porte et des paliers.
- Vérifier les lumières extérieures et remplacer les ampoules défectueuses.
- S'assurer que les enfants âgés de 10 ans et moins sont en présence d'un adulte lorsqu'ils traversent les rues.
- Dire aux enfants de trier et d'examiner les bonbons à la maison avant d'en manger.

Trois règles générales afin de réduire le risque de blessures :

- Prenez soin de vous
- Prenez soin des autres
- Prenez soin de cet endroit

Si vous suivez ces règles, nous pouvons bâtir une communauté où les blessures feront désormais partie du passé.

Les enfants doivent :

- Connaître leur numéro de téléphone.
- Manger copieusement avant de passer l'Halloween pour qu'ils ne soient pas tentés de se gaver de friandises.
- Se promener en petits groupes et être accompagnés d'un adulte, d'un gardien ou d'un parent responsable.
- Frapper uniquement aux portes des maisons éclairées et demeurer sur le perron au lieu d'entrer à l'intérieur.
- Utiliser des lampes de poche, rester sur les trottoirs et éviter de traverser les terrains privés.
- Porter des vêtements clairs, réfléchissants et ignifuges.
- Porter du maquillage non toxique plutôt que des masques (les masques peuvent nuire à la vision de l'enfant)
- S'assurer qu'ils sont à l'aise dans leurs chaussures et que leur costume est suffisamment court pour les empêcher de trébucher.

LA SÉCURITÉ EST UNE QUESTION D'ÉDUCATION, DE SENSIBILISATION ET DE BONNES HABITUDES

Encore plus sur...
La sécurité et la prévention des blessures

Trousse d'urgence pour l'auto en hiver

LA LONGUE SAISON HIVERNALE EST ARRIVÉE ...
En cas d'urgence, assurez-vous d'avoir les accessoires suivants dans votre voiture :

- Lampes de poche et piles de rechange
- Trousse de premiers soins et ciseaux
- Plusieurs couvertures
- Sacs de couchage
- Allumettes
- Mitaines, bas et tuque de laine de rechange
- Vêtements de rechange
- Petite pelle
- Petits outils (pinces, clé, tournevis)
- Câbles de démarrage
- Paire de chaînes d'adhérence ou treillis
- Tissu de couleur vive pouvant être utilisé comme drapeau
- Fruits séchés et noix
- Eau embouteillée

Conseils sur la conduite en hiver

- Renseignez-vous sur les conditions météorologiques et routières avant de partir.
- Portez des vêtements chauds.
- Gardez toujours le réservoir d'essence au moins à moitié plein et ajoutez de l'antigel à essence à chaque second réservoir.
- Assurez-vous que la valve des pneus est équipée d'un capuchon empêchant la neige et la glace de s'y infiltrer.
- Prévenez quelqu'un de votre destination et de l'heure de votre arrivée.

Trois éléments clés pour une conduite sécuritaire en hiver : Soyez alerte! Ralentissez! Gardez le contrôle!

Sécurité dans la cuisine

La cuisson est la principale cause d'incendies de maison au Canada. Voici quelques conseils pour cuisiner de façon sécuritaire :

- Ne laissez jamais une casserole sur la cuisinière sans surveillance.
- Tenez les jeunes enfants et les animaux loin de la cuisine pour éviter d'être sujet à des distractions.
- Tournez les poignées des casseroles vers l'intérieur, hors de portée des enfants.
- Lorsque vous cuisinez, ne portez pas des vêtements amples comme des chemises de nuit et des robes de chambre.
- Protégez-vous contre la vapeur au moment de soulever les couvercles, surtout si la nourriture sort d'un four à micro-ondes. La vapeur peut causer de graves brûlures.
- Gardez un extincteur à proximité et sachez comment vous en servir.
- Ralentissez – le fait de se dépêcher peut donner lieu à des chutes et à des déversements. De plus, vous pourriez mettre la main sur des poignées brûlantes sans avoir eu à vous protéger.

Suicide

Les énoncés suivants sont **FAUX** :

- « Les gens qui parlent de suicide ne passeront pas à l'action ».
- « Ceux qui tentent de se suicider doivent être fous ».
- « Si une personne veut absolument se suicider, rien ne pourra l'en empêcher ».
- « Les gens qui se suicident n'étaient pas disposés à demander de l'aide ».
- « Parler de suicide peut donner l'idée à quelqu'un de le faire ».

FAIT : 80 % des gens qui suivent un traitement contre la dépression menant à des pensées suicidaires s'en sortent.

Ligne de prévention du suicide des TNO : 1 800 661-0844 ou téléphonez au centre de santé de votre région.

Les blessures aux TNO : Un rapport sommaire http://www.hlthss.gov.nt.ca/content/Publications/Reports/injury_report/InjuryReportFRdec2004.pdf Appui financier pour la lettre d'information : Ministère de la Santé et des Services sociaux, GTNO. Merci spécial à l'Administration des services de santé et des services sociaux d'Inuvik, à Lorraine Walton, agente de la promotion de la santé ainsi qu'à Laura Peddle, coordonnatrice du projet des soins de santé primaires, pour le contenu de la lettre d'information.



Opération policière d'envergure

Les barons de la coke écroués

Batiste W. Foisy

Au bistro-bar Right Spot, au restaurant The Dinner et à la quincaillerie Johnson's Building Supplies, les sirènes de police ont retenti simultanément, le 13 octobre.

Quelque 50 agents de la Gendarmerie royale canadienne ont été déployés à Yellowknife, cette journée-là, dans le cadre d'une opération baptisée « Gunship », le point culminant d'une vaste enquête sur le trafic de cocaïne aux TNO.

Alors qu'on allègue que 31 personnes ont été arrêtées relativement à cette affaire, l'identité de seulement onze d'entre eux a été dévoilée. Parmi ceux-ci, on retrouve Ken Wong, propriétaire du Right Spot, et Sandra Gellenback, gérante de Johnson's Building Supplies.

Le fait que ces commerces puissent êtres impliqués dans le trafic de stupéfiants n'a rien de particulièrement étonnant. Les habitants de la vieille ville auront sans doute remarqué, comme l'auteur de ce texte, beaucoup d'activités nocturnes à la petite quincaillerie Johnson's ses derniers mois. Le 27 septembre, la gérante, Sandra Gellenback avait d'ailleurs déjà été arrêtée pour possession de 10 onces de poudre blanche, une arrestation en lien avec l'opération Gunship, selon la GRC



Batiste W. Foisy

Malgré les remous, la quincaillerie de la vieille ville demeure ouverte... jusqu'à nouvel ordre.

Quant au Right Spot, c'est un secret de polichinelle que ce bar de la 50e rue est le chef-lieu de la coke à Yellowknife. Suite à l'arrestation de Wong, mais avant que des accusations formelles aient été portées contre lui, l'officier de la GRC Rick Roy, sans pouvoir réfréner un clin d'oeil, indiquait déjà aux journalistes que, dans ce genre d'opération, « il faut trouver le bon endroit [*gotta find the right spot*] »…

Gros bonnets

Selon l'agent Roy, ce sont les gros bonnets de la cocaïne de Yellowknife qui ont été écroués la semaine dernière. « Le plus important groupe criminel en ville a été ciblé», avance-t-il.

C'est d'ailleurs pour ça, indique l'agent, qu'il a fallu aussi longtemps à la GRC pour épingler des criminels pourtant bien connus. « Nous visons le plus haut échelon du réseau. Il faut donc du temps pour réunir la preuve nécessaire. »

Même s'il pense que l'opération Gunship a porté un dur coup au milieu de la drogue des TNO, Roy ne se fait pas trop d'illusions. « Je serais naïf de penser que cela marque la fin de la drogue aux Territoires », affirme-t-il. Un lecteur de *L'Aquilon* nous a d'ailleurs signalé qu'au lendemain de l'opération policière, un autre bar du centre-ville semblait tout à coup investi par les toxicos de Yellowknife, orphelins de leur bar préféré …

Selon l'agent de la GRC, l'enquête aurait établi des liens entre le milieu interlope de Yellowknife et les villes de Vancouver et d'Edmonton. Des arrestations en lien avec Gunship ont également eu lieu dans cette dernière ville.

La dernière opération policière de cette envergure à avoir ébranlé le marché de la drogue de Yellowknife remonte à l'an 2000. L'opération « Guiness » avait mené à l'arrestation de 64 personnes à Yellowknife, en Alberta et en Ontario.



Photo : Christiane Beeckman

Les membres de l'équipe des dauphins magiques de l'ÉcoleAllain St-Cyr posent fièrement devant leur bateau utilisé lors de lacompétion de Skill Canada qui s'est déroulée à la piscine vendredidernier. L'histoire ne dit pas si elles ont terminé la course.
Dansl'ordre habituel : Yasmeen Shoblack, Madeleine Lafrenière, Alexe Pelletier et Abeer Shoblack.



Batiste W. Foisy

Recyclage

Il y a à peu près un an, le ministère de l'Environnement (alors Ressources, Faune et Développement économique) promettait qu'un programme de recyclage serait mis en place dans chacune des communautés des TNO en date du 1er novembre. À quelque jours de l'échéance, le député de Great Slave a voulu savoir où en était ce projet. Le ministre de l'Environnement, Michael Miltenberger, a répondu qu'effectivement des bacs de recyclage ont été installés un peu partout aux TNO. À Yellowknife, à Hay River, à Inuvik, à Fort Smith, à Fort Simpson, à Behchoko (Rae-Edzo), à Fort Resolution, et à Nahanni Butte le programme sera effectif dans le délais prescrit. Selon le ministre ces communautés réunissent 80 % de la population des TNO. Certaines communautés, a-t-il précisé, n'ont pas été contactées du tout.

Un juge à Hay River?

La députée de Hay River South, Jane Gronewegen se demande où est passé le juge de Hay River. L'an dernier, le palais de justice de Hay River a été fermé et il a été par la suite annoncé qu'on nommerait un juge résident dans « le Hub » pour subvenir aux besoins de la communauté. Or, la députée n'a jamais rencontré ce fameux juge. « Est-ce qu'il existe? », a-t-elle demandé au ministre de la Justice Brendan Bell. Ce dernier a indiqué que le juge Schmaltz a intégré la communauté de Hay River, le premier avril dernier. Après coup, le ministre n'a pas été en mesure de dire si la résidence principale du juge se trouvait bel et bien à Hay River, mais qu'il était certain qu'il avait une adresse là-bas. « La définition de résidence est complexe », a-t-il expliqué.

Le pipeline, ça marche

À la demande du député d'Inuvik Twin Lake, le premier ministre, Joe Handley, a fait sa profession de foi mensuelle quant à l'avenir du Projet gazier du Mackenzie. « La position du gouvernement est que le gazoduc va se faire », a-t-il dit. Malgré tous les écueils contre lesquels le projet a pu se heurter jusqu'à présent, Handley demeure inébranlable dans son optimisme. Même s'il admet que les négociations sont « très dures », il maintient que le projet est « très bon pour le Nord » et qu'il se fera tôt ou tard.

Les reins solides

Il faut avoir les reins solides pour vivre dans le comté de Nahendeh qui englobe la partie ouest du Deh Cho. Il n'y a pas de service de dialyse à proximité et les personnes qui souffrent d'insuffisance rénale doivent se rendre à Yellowknife pour se faire traiter. Ces traitements sont généralement répétés plusieurs fois par semaine, jusqu'à ce qu'on trouve un donneur d'organe compatible. Une machine de dialyse a été promise au député de l'endroit, Kevin Menicoche, qui aimerait bien savoir quand elle arrivera. « En se fiant sur nos projections et les chiffres que nous avons en termes de besoins, nous budgétons et planifions pour cette année en ce qui concerne la communauté de Hay River, puis la prochaine année dans votre circonscription », lui a répondu le ministre de la Santé Michael Miltenberger

Un nouveau

Il y a un nouveau député à l'Assemblée législative. Il s'agit de Jackson Lafferty qui représente la circonscription de Monfwi, anciennement connue sous le nom de North Slave. Lafferty a été élu suite à la démission de Henry Zoe reconnu coupable d'actes criminels. Le député d'Inuvik Twin Lake, Robert MacLeod, l'a accueilli avec une blague: « Enfin je vais pouvoir prendre ma photo de groupe ! », a déclaré celui qui a été élu il y a moins d'un an, dans des circonstances similaires.



Photo : courtoisie de Travaux publics Canada

Après un oubli long de 37 ans, le "Jardins des provinces", à Ottawa, a finalement été renommé "Jardin des provinces et des territoires", le 6 octobre dernier. Le premier ministre du Nunavut, Paul Okalik (à gauche) a assisté à la cérémonie officielle. Il est accompagné du ministre des Travaux publics, Scott Brisson, du député du Yukon, Larry Bagnell, de la députée du Nunavut, Nancy Karetak-Lindell et du président de la Commission de la capitale nationale, Marcel Beaudry.

Jeune virtuose

Un étudiant de 8e année de l'École William McDonald a fait le lancement de son disque le dimanche 16 octobre dans le gymnase de William MacDonald. Lyndon joue de la guitare classique depuis l`âge de 7 ans et il est maintenant un musicien accompli qui performe régulièrement aux festivités de notre région.

En plus, de son énorme talent Lyndon a un grand coeur et il a décidé de remettre tout les profits de son album à une cause qui lui tient à coeur soit la société des recherches sur le cancer. Son album sera disponible dès la semaine prochaine chez TMF.

Mélanie Parisella


Territoires du Nord-Ouest Santé et Services sociaux
L'hon. J. Michael Miltenberger, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Conférence sur la tuberculose aux TNO à l'intention des médecins et du personnel paramédical

No HS0323

Le ministère de la Santé et des Services sociaux du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest fait une demande de propositions auprès d'entrepreneurs pour organiser une conférence, en assurer l'animation ainsi que de faire le résumé des délibérations de cette conférence.

Les propositions cachetées doivent parvenir à Cheryl Case, spécialiste des maladies transmissibles, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 5022, 49e Rue, 6e étage, Centre Square Tower, Yellowknife NT X1A 3R8, au plus tard

À 15 H, HEURE LOCALE, LE 31 OCTOBRE 2005.

On peut se procurer les paramètres auprès de Cheryl Case et lui poser des questions techniques, à l'adresse susmentionnée ou en appelant au (867) 920-3293.

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement s'applique à la présente demande de propositions.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.



Le Canadien de Montréal

Début de saison inquiétant

Alain Bessette

Le Canadien de Montréal présente une fiche de quatre victoires et deux défaites en date du 17 octobre et malgré cette excellente fiche, il y a des signes inquiétants.

Mais tout d'abord, commençons par des prédictions. Ce club a le potentiel pour terminer 5e dans sa conférence et je ne crois pas qu'ils finiront plus bas qu'en 7e position, rang qu'ils occupaient en 2003-2004.

Ils disputeront 32 matchs contre les équipes de leur division. Les Canadiens n'ont pas le talent pour rivaliser avec Ottawa, bien qu'ils ne seront pas déclassés non plus. Fiche perdante donc contre mon équipe favorite pour se rendre en finale de la Coupe Stanley. Contre Toronto, le club conservera une fiche de .500, à moins que Belfour, Lindros ou Allison ne se retrouvent trop longtemps sur la liste des blessés (ce qui est fort possible) et, dans ce cas, Montréal aura une fiche gagnante. Le club aura aussi une fiche gagnante contre Boston et Buffalo, bien que cette dernière équipe ait un excellent début de saison : 32 points.

Il y aura 41 joutes contre les autres équipes de la conférence de l'Est. Le club a le potentiel pour avoir une excellente fiche contre ces équipes surtout contre les équipes de la division du Sud-Est, bien qu'ils seront en mesure d'avoir aussi une fiche gagnante contre les équipes de la division Atlantique. 50 points.

Finalement, le club disputera 10 joutes contre des équipes de l'Ouest et je leur prédis une excellente fiche de 7 victoires, pour14 points.

Où les Canadiens termineront-ils avec 96 points? Lors de la dernière saison, le club avait terminé au 7e rang avec 93 points. Avec une plus grande parité cette année, 96 points peuvent se traduire par une cinquième position dans l'Est. Plus grande parité? Allez donc demander à Philadelphie, New Jersey et Tampa Bay qui en arrachent en ce début de saison.

Inquiétudes

J'avais un doute quant à la réponse des gros défenseurs du Canadien face à l'application des règlements en matière d'obstruction. Disons d'abord que Rivet et Komisarek s'en tirent bien. Je m'attendais à plus d'erreurs de recrue de la part de Komisarek et il m'étonne sous cet aspect. C'est Sheldon Souray qui est inquiétant. Incapable de profiter de sa force physique devant le filet, on le voit en plus commettre bourdes après bourdes dans la zone défensive, surtout dans son incapacité de dégager son territoire ou dans ses tentatives de passes qui échouent et créent des revirements ou encore dans les nombreuses occasions où des joueurs rapides le contournent. Faut vraiment espérer qu'il améliorera son jeu sinon, on risque de le voir dans les estrades en faveur du défenseur recrue Streit.

Le deuxième trio des Canadiens manque à l'appel et c'est juste une question d'aérodynamique: quand tu n'as pas assez de vitesse, tu ne peux pas prendre ton envol. Ce trio composé de Ryder, Ribeiro et Dagenais est tellement lent que même un Darian Hatcher serait en mesure de les rattraper. La force des Canadiens cette saison résidait dans sa possibilité d'aligner deux bons trios offensifs. Dans l'immédiat, c'est probablement Dagenais, le plus lent des trois, qui écopera, mais il ne faudrait pas négliger la possibilité de voir Ribeiro se faire rappeler à l'ordre

Bonnes surprises

En défensive, Markov et Bouillon surprennent agréablement. C'est probablement un signe que les meilleurs éléments défensifs de la Ligue nationale n'auront plus à mesurer 6'4». Ils jouent bien leurs positions et relancent habilement l'attaque.

À l'attaque, le trio de Koivu produit régulièrement (6 buts en 6 matchs) alors que le 3e trio, celui de Bonk, et le 4e trio, ont chacun 3 buts ce qui a certainement compensé pour la faiblesse du 2e trio. Somme toute, c'est le bon rendement des jeunes joueurs recrus qui étonne. Perezhogin a bien répondu à l'appel en relève à Richard Zednik, blessé à l'aine, et les jeunes Plekanec et Higgins impressionnent match après match. Attention messieurs Ribeiro et Dagenais, ce deux jeunes peuvent non seulement bien jouer à l'aile, mais leur position naturelle est au centre. Au retour au jeu de Zednik, il ne faudrait pas s'étonner de voir un nouveau trio faire son apparition avec au centre Plekanec, entouré de Ryder et Zednik.

Petites annonces

Levée de fonds

Les cretons de Louise sont de retour. Louise se propose de préparer des cretons et de les vendre. Tous les profits de cette vente seront remis à la classe de 11e année de l'École Allain St-Cyr dans le cadre de la campagne de financement. Le contenant d'environ 300/350g se vend au coût de 6 $. Vous pouvez commander à l'école Allain St-Cy au 873-3223. Merci!

Maison à vendre

240 Fairchild Crescent
Bon prix, belle place! Demandez Sylvie, 766-2298

Au revoir Max!

Malheureusement, Max Goezt quitte Yellowknife avec ses parents et nous aimerions lui souhaiter un bon départ ainsi qu'à toute sa famille. Un gros merci au Raquet Club qui nous a accueillis pour une avant-midi santé et plaisir pour une fête amicale avec notre cher ami Max. Au revoir Max et à bientôt comme tu le dis si bien!

Les *Petites annonces* de L'Aquilon est un service communautaire offert gratuitement aux abonnés de L'Aquilon.
Pour nous joindre :
Tél. : 873-6603 (Yellowknife)
ou 875-0117 (Hay River)
aquilon@internorth.com



Travaux publics et Services
L'hon. Floyd Roland, ministre

APPEL D'OFFRES

Améliorations locatives au 5e et 6e étage du YK Centre

CT 100274

Rénovations intérieures de bureaux, nouvelles cloisons et réinstallation, planchers, travaux de menuiserie, plafonds suspendus, vitrage, travaux mécaniques et électriques, système de transmission de la voix et des données.

- Yellowknife, TNO -

Les propositions doivent parvenir au commis aux contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Yellowknife NT X1A 2L9 (ou livrées en main propre au 5013, 44e rue, Yellowknife), au plus tard :

à 15 h, heure locale, le 3 novembre 2005.

On peut se procurer les documents à l'adresse susmentionnée à partir du 17 octobre 2005.

Un montant de 50 $ non remboursable est exigé pour se procurer les documents.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être soumises sur les formulaires prévus à cet effet et être accompagnées de la garantie précisée dans les documents d'appel d'offres.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.

Renseignements généraux : Linda Balkwill, commis aux contrats, Gouvernement des TNO, Tél. : (867) 873-7662
Renseignements techniques : Alan McOuat, Gouvernement des TNO, Tél. : (867) 873-7625, ou Darrell Vikse, PSAV Architects, Tél. : (867) 920-2609

Les entrepreneurs sont priés de noter qu'il y aura une rencontre avant soumission qui se tiendra à 9 h 30, le 25 octobre 2005, au 5e étage du YK Centre, à Yellowknife.

Carrières et professions

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Directeur - Programmes sociaux

Administration régionale des services de santé et des services sociaux d'Inuvik **Inuvik, TNO**

Le traitement varie entre 43,01 $ et 61,44 $ l'heure (soit entre 83 866 $ et 119 808 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 8 552 $. Les qualifications doivent inclure : un baccalauréat ou un grade supérieur en sciences sociales et cinq ans d'expérience à un niveau supérieur avec des tâches de supervision.
Les CV envoyés pour ce poste seront considérés pour d'autres postes vacants, au fur et à mesure qu'il y en a. Vous pouvez obtenir la description de ce poste sur demande.

Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.

No du concours : 2005-94-3121
Date limite : le 28 octobre 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Services des ressources humaines, Secrétariat du Conseil de gestion financière, C.P. 2480, Inuvik NT X0E 0T0.
Tél. : (867) 678-6600 ou 1 877 445-4482 (sans frais);
Fax : (867) 678-6620; Courriel : jobsinuvik@gov.nt.ca.

- *www.gov.nt.ca*
- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes*
- *L'employeur préconise un programme d'action positive*





OFFRE D'EMPLOI

La *Fédération de la jeunesse canadienne-française* (FJCF) est à la recherche d'une personne dynamique pour remplir les exigences du poste de **Direction générale**.

La personne choisie participera à l'établissement des priorités stratégiques de l'organisme. Elle travaillera en collaboration avec le Conseil d'administration à la mise sur pied de la programmation annuelle. De plus, cette personne sera responsable de la gestion des ressources humaines et financières de la Fédération. Les expertises suivantes sont recherchées:

- Une expérience en gestion de projet;
- Une connaissance de l'appareil gouvernemental;
- Bonne capacité de rédaction en français et en anglais;
- Capacité de travailler en équipe;
- Faire preuve d'autonomie et de polyvalence dans ses fonctions;
- Diplôme universitaire ou collégial dans un programme connexe. Une combinaison acceptable de formation, d'étude et / ou d'expérience associée au poste sera acceptée (7 à 10 ans);
- Un intérêt et une connaissance approfondie du développement de la francophonie canadienne.

<u>Date limite</u>

La date limite pour soumettre votre candidature sera le jeudi, le 27 octobre 2005. L'entrée en fonction se fera le 6 janvier 2006. Le lieu de travail est à Ottawa et le salaire sera en fonction de l'expérience et de l'échelle salariale de l'organisme. Les candidats doivent inclure une lettre de présentation, un CV et une lettre de référence. Veuillez envoyer votre demande à:

Martin Gautron, président
450 rue Rideau, bureau 403
Ottawa (Ontario) K1N 5Z4

Télécopieur : (613) 562-3995

La FJCF est un organisme national voué au développement et à l'épanouissement de la jeunesse des communautés francophones et acadiennes du Canada. Elle gère plusieurs projets tels les Jeux de la francophonie canadienne, le Réseau international de la jeunesse, le Parlement jeunesse pancanadien, etc. Elle a douze membres répartis sur le territoire canadien. Les trois domaines d'expertises de la FJCF sont : le service aux membres, la représentation politique et l'organisation d'évènements nationaux. La FJCF a un budget annuel qui se situe autour du 3 millions.

OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST
Avis de demande

La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse :	Great Northern Mining and Exploration Inc.
Emplacement :	71° 23' 24"-72° 19' 06" de lat. N 111°47'-117° 41' 54"de long. O
Objet:	Opération d'un camp et prospection minière

Pour plus de renseignements, contactez Vicki Losier au 765-0106 avant le 4 novembre 2005.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Spécialiste en communication et en marketing

Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement **Yellowknife, TNO**
Politiques, législation et communication
Le traitement initial est de 34,71 $ l'heure (soit environ 67 685 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $. Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes semblables.

No du concours : 2005-63-3128
Date limite : le 31 octobre 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ressources humaines, Division des services à la clientèle, Secrétariat du Conseil de gestion financière, 2e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9.
Tél. : (867) 920-3392; fax : (867) 873-0445;
courriel : jobsyk@gov.nt.ca

Analyste principal de la santé : Démographies sociales

Ministère de la Santé et des Services sociaux **Yellowknife, TNO**
Poste à durée déterminée de trois ans

Le traitement initial est de 37,71 $ l'heure (soit environ 73 545 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $. Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes semblables. Les demandes d'affectation provisoire seront prises en considération.

No du concours : 2005-49-3024
Date limite : le 28 octobre 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Division des services à la clientèle, Secrétariat du Conseil de gestion financière, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 2e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Tél. : (867) 873-7188; fax : (867) 873-0281.

Commissaire adjoint aux incendies

Ministère des Affaires municipales et communautaires **Hay River, TNO**
Le traitement initial est de 70 551 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 366 $.

No du concours : 2005-21-3133
Date limite : le 28 octobre 2005

Spécialiste de l'entretien aéroportuaire

Ministère des Transports **Fort Smith, TNO**
Division des aéroports
Le traitement initial est de 51 711 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 717 $. Nous établirons une liste de andidats admissibles que nous garderons pendant un an pour remplir des postes semblables.

No du concours : 2005-31-3131
Date limite : le 28 octobre 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ressources humaines, Division des services à la clientèle, C.P. 876, Fort Smith NT X0E 0P0. Tél. : (867) 872-6506; fax : (867) 872-2302; courriel : jobsfortsmith@gov.nt.ca

- *www.gov.nt.ca*
- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes*
- *L'employeur préconise un programme d'action positive - Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité*

Territoires du Nord-Ouest

Intimidation à l'école

Savoir reconnaître les signes de l'intimidation et agir en conséquence



(EN)-Toute personne peut être victime d'intimidation n'importe où et n'importe quand. L'intimidation prend plusieurs formes et se manifeste sous différents types de comportement dont la bousculade, les poussées, les injures, le mépris et même les courriels contre-indiqués ou les conversations sur les sites de messagerie instantanée.

Cet automne, lors de la rentrée scolaire, le gouvernement du Canada tient à rappeler à tous qu'il est mal d'user d'intimidation et qu'il existe des mesures de prévention contre ce comportement.

Le tableau ci-contre énumère des signes caractéristiques de l'intimidation.

Des parents qui soupçonnent que leur enfant est victime d'intimidation ou use d'intimidation devraient prendre certaines mesures sans délai. Des gros titres tragiques au cours des dernières années sont la preuve qu'il est important de bien porter attention aux enfants et de tenter d'intervenir très tôt.

Le gouvernement du Canada aide les parents et les enseignants à se sensibiliser au problème et à certaines solutions en les informant des résultats des plus récentes recherches, en leur transmettant les conseils des spécialistes sur le sujet et en leur suggérant des façons de faire face au problème et même de le prévenir. Les parents soucieux peuvent composer le 1-800-O-Canada ou consulter le site Web www.canada.gc.ca et cliquer sur l'index A à Z du site pour trouver le mot clé «intimidation».

- L'édition Nouvelles

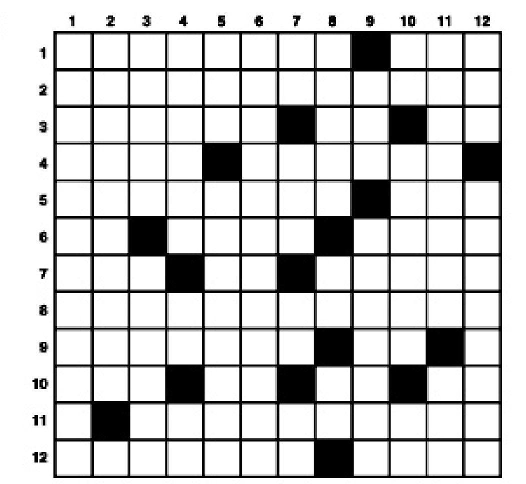
Voici quelques signes caractéristiques d'intimidation :

Chez la victime :
. inquiétude, anxiété, tristesse ou sensibilité
. fatigue, manque de sommeil ou trop de sommeil
. perte d'appétit ou trop d'appétit
. meurtrissures ou autres signes de blessures physiques
. manque d'intérêt envers l'école
. ébouriffé ou affamé au retour de l'école
. chute des notes scolaires
. perte d'objets, par exemple vêtements ou dîners

Chez l'intimidateur :
. agressivité
. impulsion, intolérance
. recherche du pouvoir
. manque de remord
. pense que la victime le mérite
. mauvais traitements infligés aux petits animaux de même qu'aux frères et soeurs
. nouveaux objets en sa possession



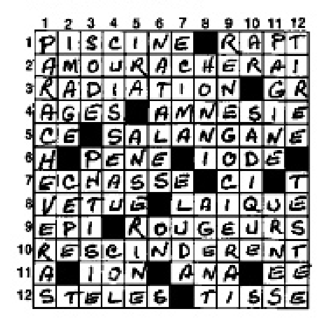
PROBLÈME NO 878



HORIZONTALEMENT
1- Période de congé dans les écoles. —Porté au pouvoir.
2- Se dit des appareils qui atteignent sans oscillations une position d'équilibre.
3- Personne de très petite taille. —Sans vêtement. —Personnel.
4- Bord d'un bois. —Raide.
5- Adresse un blâme. —Mènera d'un lieu à un autre.
6- Pronom neutre anglais. – Opinion. – Valent 100 mètres carrés.
7- Titre d'honneur anglais. —Elles rendent hommage au centre d'un «tribut». —Nous porterons.
8- Située à une égale distance.
9- Champignon à lames. —Elles observent, par voie centrale, le «rite».
10- Triplée. – Adverbe. —Infinitif. —Doublée.
11- Rendrai propre en débarrassant de ce qui salit.
12- Elles possèdent un titre honorifique. —Exhale.

VERTICALEMENT
1- Dispersèrent, projetèrent en gouttelettes fines.
2- Qui ne s'accompagne pas de fièvre ou la fait tomber.
3- Avant de se diriger à l'université. —Se servent de moyens habiles pour tromper.
4- Placera une arme à feu à la disposition de l'armée. – Tellement (inverse). – Infinitif.
5- Conteste. —Conduit par lequel les oeufs passent de l'ovaire hors du corps de l'animal.
6- Qualité de ce qui peut être comprimé, réduit.
7- Se suivent en sens inverse. —Jésus, sauveur des hommes. —Personnel. —Arête.
8- Imite pour se moquer. —Titane (inverse). —Doublée.
9- Pronom relatif. —Instruments de labour.
10- Possédé. —Ordonneront, conseilleront. —Gamme.
11- Firent tort à quelqu'un. —Voiture fermée.
12- Banal, trop employé. —Réduisit à une grande dépendance.

RÉPONSE DU NO 877



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	I	S	C	I	N	E	■	R	A	P	T
2	A	M	O	U	R	A	C	H	E	R	A	I
3	R	A	D	I	A	T	I	O	N	■	G	R
4	A	G	E	S	■	A	M	N	E	S	I	E
5	C	E	■	S	A	L	A	N	G	A	N	E
6	H	■	P	E	N	E	■	I	O	D	E	■
7	E	C	H	A	S	S	E	■	C	I	■	T
8	V	E	T	U	E	■	L	A	I	Q	U	E
9	E	P	I	■	R	O	U	G	E	U	R	S
10	R	E	S	C	I	N	D	E	R	E	N	T
11	A	■	I	O	N	■	A	N	A	■	E	E
12	S	T	E	L	E	S	■	T	I	S	S	E

Horoscope

SEMAINE DU 23 AU 30 OCTOBRE 2005

ANNIVERSAIRES :
25 octobre PICASSO (Scorpion-Serpent)
27 octobre PAGANINI (Scorpion-Tigre)


Bélier

BÉLIER
Vous êtes dans une période où plusieurs choses seront déterminantes. Vous aurez besoin que l'on vous apporte ce qui est essentiel. Vous désirez que tout aille mieux.


Taureau

TAUREAU
Vous pouvez réfléchir et trouver comment il faut que vous agissiez pour que tout aille bien. Soyez-en conscient. Vous avez le sens de la répartie.

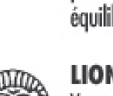
Gémeaux

GÉMEAUX
Votre vie est en train de s'améliorer surtout dans le domaine matériel. Les situations prennent un tournant qui vous est favorable. Cela est formidable.

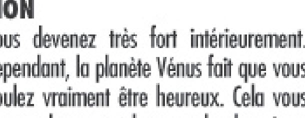

Cancer

CANCER
Semaine de grandes énergies. Vous apportez beaucoup aux autres. Plus que jamais, vous désirez que votre vie soit équilibrée et magnifique.




Lion

LION
Vous devenez très fort intérieurement. Cependant, la planète Vénus fait que vous voulez vraiment être heureux. Cela vous apporte beaucoup dans tous les domaines.



Vierge

VIERGE
Vous allez vers des situations où tout sera formidable. Vous serez heureux plus que jamais. Vous voulez être gagnant et vous le serez.


Balance

BALANCE
Ne soyez pas trop compliqué. Voyez tout avec bonheur. Sachez comprendre ce qu'il y a de beau dans votre vie. C'est important.


Scorpion

SCORPION
Semaine de grandes discussions qui concernent votre travail. La planète Neptune fait que vous avez peur de vous tromper. Demeurez très conscient de tout ce qui vous entoure.


Sagittaire

SAGITTAIRE
Vous êtes sur le point d'accéder à des choses nouvelles. Vous avez besoin que l'on vous apporte du bonheur. Cela compte beaucoup pour vous.


Capricorne

CAPRICORNE
Vous êtes dans une période où tout devient plus facile. Vous êtes confiant dans tout ce que vous faites. Vous aimez réussir et vivre du succès.


Verseau

VERSEAU
Semaine qui demande de vous rapprocher de ceux qui vous sont chers. Vous êtes capable de faire des choses extraordinaires. Vous êtes apte à mieux vivre sur tous les plans.


Poissons

POISSONS
Semaine qui vous donne des idées formidables dans le domaine de votre vie professionnelle. Vous vous sentez capable d'accomplir des choses extraordinaires. Cela compte beaucoup pour votre estime de vous-même.